

L'ECHO DU RPE

*Communauté de communes
des Vosges du sud*

RELAIS PETITE ENFANCE



Benjamin ZUSSY
 Sabine BRINGARD
 Communauté de communes des Vosges du sud
 26 bis Grande Rue
 90170 ETUEFFONT
 Tél : 03 84 54 78 80
ram@ccvosgesdusud.fr

Le RDV des bout'choux	P. 2
Dossier éducatif	P. 3-6
Dossier du mois	P. 7-9
Les actus	P. 10
Retour sur ...	P. 11
Espace pédagogique et ludique	P. 12
Le coin des p'tits gourmands	P. 13
La P'tite Comptine	P. 14
A toi de colorier	P. 15

Voici le dernier journal de l'année 2023 pour vous accompagner doucement vers les fêtes de fin d'année !

Un programme toujours aussi riche au RPE, avec la poursuite des temps d'éveil du vendredi matin, une matinée jeux, une conférence, un temps d'information, l'accompagnement de Solène autour de l'accueil de l'enfant à besoin particulier, la fête de l'hiver ...

Au programme de ce journal également, un dossier éducatif sur le jeu et un dossier plus "législatif" sur certaines aides financières à destination des Assistantes Maternelles.

Et comme d'habitude, des idées d'activités et de recettes pour préparer les fêtes.

Très bonne lecture à toutes et tous et on vous dit "A très vite au RPE !"

Sabine et Benjamin



Permanences téléphoniques

lundi : 8h30 - 12h et 14h - 16h45
 mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h15
 mercredi : 8h - 11h30 et 14h - 17h30
 jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h
 (sur RDV après 18h)
 vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h

Ateliers d'éveil

lundi : 9h00 - 11h00 à Giromagny
 (espace la Savoureuse)
 mardi : 9h00 - 11h00 à Etueffont
 (locaux de la CCVS)
 jeudi : 9h00 - 11h00 à Rougemont-
 le-Château (site périscolaire)



LE RENDEZ-VOUS DES BOUT'CHOUX

ANIMATIONS NOVEMBRE

		9h00-11h00 Etueffont 2	9h00-11h00 Etueffont FORMATION HANDICAP 3
9h00-11h00 Giromagny 6	9h00-11h00 Etueffont 7	9h00-10h45 Rougemont-le-Château 9	9h00-11h00 Etueffont DANSE 10
9h00-11h00 Giromagny 13	9h00-11h00 Etueffont 14	9h00-10h45 Rougemont-le-Château 16	9h00-11h00 Etueffont CUISINE 17
9h00-11h00 Giromagny 20	9h00-11h00 Etueffont 21	9h00-10h45 : Rougemont-le-Château 23	9h00-11h00 Etueffont DANSE 24
9h00-11h00 Giromagny 27	9h00-11h00 Etueffont 28	10h00 PYPO à Médiathèque Giromagny 30	



ANIMATIONS DECEMBRE

			9h00-11h00 Etueffont CUISINE 1
9h00-11h00 Giromagny 4	9h00-11h00 Etueffont 5	9h00-10h45 Rougemont-le-Château 7	9h00-11h00 Etueffont DANSE 8
9h00-11h00 Giromagny 11	9h00-11h00 Etueffont 12	9h00-10h45 Rougemont-le-Château 14	9h00-11h00 Etueffont FORMATION HANDICAP 15
9h00-11h00 Etueffont 18	9h00-11h00 Etueffont 19	9h00-10h45 Rougemont-le-Château 21	9h00-11h00 Etueffont DANSE 22

Fermeture du RPE

du lundi 25 décembre 2023 au mardi 02 janvier 2024 inclus



"L'importance du jeu chez le jeune enfant et le rôle des jouets"

Le jeu a un rôle important dans le processus de développement et d'épanouissement de l'enfant.

Selon J.HUIZINGUA, historien néerlandais (1872-1945), le jeu est « une activité volontaire accomplie dans certaines limites fixées de temps et de lieu, suivant une règle consentie mais complètement impérieuse, pourvue d'une fin en soi, accompagnée de tension ou de joie et de conscience d'être autrement que dans la vie courante ».

Jouer est une activité naturelle pour un enfant et celui-ci a seulement besoin de temps, d'espaces et d'occasions pour s'amuser et laisser libre recours à son imagination.

Toutefois il est important de **comprendre l'importance du jeu** pour un enfant et les **différentes activités** qui peuvent lui être proposées.

1. L'importance du jeu

Le jeu permet à l'enfant d'acquérir de nombreuses compétences qu'il utilisera sans cesse pour continuer à apprendre et comprendre le monde qu'il l'entoure. L'application du jeu permet le **développement intellectuel, social, sensoriel, moteur** et favorise également **l'apprentissage du langage**.

- Le développement intellectuel :

L'apprentissage peut s'avérer être plus simple lorsqu'il est **associé au plaisir**. En effet lorsqu'un enfant s'amuse avec des jouets, l'ensemble de ses sens sont sollicités et son cerveau va donc travailler davantage pour enregistrer ses connaissances. L'apprentissage par le jeu passera par **la répétition** : l'enfant développera sa pensée et sa capacité à résoudre des problèmes.

Par exemple lorsqu'un enfant fait tomber un jouet et que cela provoque un bruit, il comprend que son action entraîne un résultat.

Quoi de mieux que **le jeu pour explorer l'imaginaire** ! Un simple carton peut pour l'enfant devenir un camion ou un avion. L'enfant est donc amené à créer son propre scénario autour de l'objet, il évolue ainsi à travers le jouet et son développement intellectuel en est favorisé.

- Le développement social :

Le jeu conduit à un développement affectif et social de l'enfant.

Par le jeu, l'enfant sera amené à avoir **des interactions avec les autres** ce qui lui permettra de **mieux comprendre le monde qui l'entoure**. Cette communication permettra à l'enfant d'apprendre à exprimer ses idées tout en écoutant celle des autres.

Le jeu permettra à l'enfant d'**assimiler les règles** et donc de favoriser la coopération avec les enfants ou les adultes qui l'entoure. L'enfant sera amené à partager des moments avec d'autres enfants et à partager son matériel. De manière générale, avec le jeu, l'enfant apprendra à résoudre des conflits et à négocier avec les autres.

- Le développement moteur et sensoriel :

L'enfant affine sa **motricité fine** lorsqu'il utilise des jouets puisqu'il développe son habilité à travers la **manipulation des objets**. Il s'approprie les propriétés des objets et **comprend mieux la taille, la forme, la gravité, le poids, la rigidité ainsi que leurs flexibilités**.

De plus en grandissant le jeu pourra permettre de renforcer ses muscles, ses habilités physiques ainsi que son équilibre car il pourra être amené à sauter, courir ou lancer un objet.

- Le développement du langage :

Par le jeu, l'enfant développe et renforce son langage. En effet, lorsque l'enfant joue il **apprend à dire de nouveaux mots, à exprimer ses idées et à se faire comprendre par les autres**.

« L'enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue. »

Jean Epstein

2. Différents types de jeux

Selon **J.PIAGET**, psychologue suisse, le jeu conduit de l'action (l'exercice) à la représentation (le symbolique) « *il évolue de sa forme initiale d'exercice sensori-moteur à sa forme seconde de jeu symbolique ou jeu d'imagination* ».

On peut donc classer les différents jeux en fonction de l'âge des enfants :

Les jeux d'exercices, dès 2 mois :

Ils **contribuent aux progrès psychomoteurs, cognitifs, affectifs et sociaux** de l'enfant. Il s'agit des premiers jeux de l'enfant, de ses premiers gestes.

Tout d'abord ces activités vont lui permettre de **découvrir son propre corps et par la suite son environnement**. Par ces jeux l'enfant développera sa motricité fine puisqu'il sera amené à marcher, grimper, ramper, tirer etc. **L'immédiateté du résultat procure à l'enfant du plaisir** et de l'amusement.

En grandissant ces jeux d'exercices sont toujours présents puisque des enfants de 8/9 ans prennent toujours autant de plaisir à grimper aux arbres, faire la course avec des copains/copines, sauter d'un rocher.

Les jeux symboliques prédominent entre 2 et 4 ans :

Ils permettent **la communication, la reproduction du réel, l'expression du vécu intérieur et l'intériorisation des normes sociales** ; un rôle essentiel pour la **construction de la personnalité**.

A partir de 18 mois l'enfant va chercher à **imiter son entourage** : son papa, sa maman, ses camarades, l'objectif étant **de revivre ces moments pour mieux les comprendre**. A chaque fois, il modifiera son histoire afin d'essayer, d'expérimenter des nouvelles situations.

Les jeux de règles qui débutent avec la 3ème année :

Ils amènent à concevoir **des relations d'égalité et de réciprocité avec l'autre** et à se soumettre à une règle commune.

Le jeu permet à l'enfant **d'assimiler la réalité extérieure avec un cadre et des règles** communes à tous. Celui-ci permet d'aborder le monde, l'autre, le groupe, la vie.

Avec ces jeux l'enfant apprend le principe du « **tour de rôle** », **de perdre et de gagner**.

Les jeux d'assemblages, s'adressent à tous les âges mais se complexifient au fur et à mesure des années :

Ils consistent à **réunir, à combiner, à monter plusieurs éléments pour former un tout**, en vue d'atteindre un but précis.

Par exemple, l'enfant peut être amené à poser un cube sur un autre, emboîter deux objets ou construire des tours.

Chaque jeu correspond à une période de la vie de l'enfant mais ces jeux ne s'excluent pas les uns les autres. Cependant il est important de proposer des jeux adaptés au développement de l'enfant.

N'hésitez pas à observer votre enfant pour savoir où il en est.

Pour conclure le jeu permet à votre enfant de **faire plusieurs apprentissages** : développer **son intelligence, sa personnalité, son langage, sa sociabilité et aussi de conduire à un développement moteur et sensoriel**.

Selon Pauline Kergomard, fondatrice des écoles maternelles en France « *Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie* ».

Encouragez vos enfants à jouer ! Pour cela **mettez leur à disposition des jouets et des accessoires avec lesquels ils peuvent s'amuser** (tapis d'éveil, œufs sonores, vaisselles en plastiques...).

Proposez-leur des sorties, laissez-leurs la possibilité de **jouer seul et librement** en leur laissant du temps. Aussi, proposez-leur diverses activités : de la danse, de la musique, du bricolage, jouer avec de la neige en hiver, des feuilles en automne et du sable en été par exemple.

Privilégiez les activités qui permettent à votre enfant **de bouger, de penser, d'imaginer ... et surtout de prendre du plaisir ...**

Et le rôle des jouets dans le développement de l'enfant ?

Les enfants ont une passion immodérée pour les jouets. Si vous avez encore un doute à ce sujet, il suffirait d'emmener votre petit dans un magasin de jouets pour voir son regard s'illuminer. Les jouets sont bien plus qu'une source de plaisir, d'amusement pour l'enfant.

Par sa couleur, sa texture, les sons qu'il produit, le jouet permet d'apprendre, d'appréhender le monde qui l'entoure et de stimuler son imagination.

Les jouets stimulent les sens de l'enfant, l'incitent à aller vers les autres et donc participent à son bon développement.

Le jouet chez le Bébé

Les bébés ont tout à apprendre.

Chaque nouvelle journée est source d'expérience pour découvrir le monde qui l'entoure. Les jouets personnalisés adaptés aux premiers âges permettent de répondre à cette soif de découverte. Les couleurs vives, les textures douces et rugueuses, le goût quand il le porte à la bouche sont **autant de stimuli qui vont lui permettre de développer ses sens**.

- Le hochet et les jouets qui font de la musique sont les préférés des tout petits.
- Les jouets aux couleurs contrastées attirent leur curiosité et travaillent leur vue.

A mesure qu'il grandit, le nourrisson va repousser les limites de l'objet en le secouant, en le jetant par terre, en le mordillant pour explorer les relations de cause à effets.

Les blocs sont très utiles chez le bébé pour l'aider à développer sa motricité et sa coordination œil-main.

Le jouet pour l'enfant dès 2 ans

A cet âge, l'enfant peut s'amuser avec une plus grande variété de jouets. Il peut continuer d'utiliser et d'apprécier certains jouets avec lesquels il jouait quand il était bébé et il n'y a aucune raison de le lui interdire.

Les blocs de couleur avec lesquels il jouait lors de ces premiers mois peuvent lui offrir **de nouvelles opportunités éducatives et différentes à mesure que leur connaissance se développe.**

Dès 2 ans, les enfants ont acquis une connaissance du monde plus vaste les amenant à préférer de nouveaux jeux. Les cubes pour tirer les formes sont parfaits pour les enfants de cet âge. Ils découvrent ainsi un tout nouvel univers ou l'objet ne se suffit pas à lui-même, il interagit avec un autre objet pour atteindre un objectif. **L'enfant continue ainsi son apprentissage par le principe de l'association.** Le cube entre par le trou qui a la même forme que lui.

Les gros blocs Lego offrent l'occasion d'en apprendre plus sur les couleurs, la symétrie tout en développant sa motricité. Par la même occasion, il devient maître de sa création en fixant plusieurs Lego entre eux et invente de nouvelles formes ce qui favorise son imagination.

Les jouets pour l'enfant d'âge périscolaire

Quand l'enfant atteint l'âge du périscolaire, à partir de 3 ans, il est temps pour lui de découvrir de nouveaux jeux qui comprennent des lettres et des chiffres.

Le jeu est fondamental à l'enfant pour apprivoiser le monde qui l'entoure. Il existe de nombreux jouets qui encouragent cet apprentissage, du simple puzzle alphabétique au jouet qui va réciter une petite comptine qui va réciter les chiffres.

L'enfant va se familiariser progressivement, à son rythme à l'univers de la maternelle où **il va explorer ses notions dans un cadre collectif.** Il peut commencer à la maison sans que cela devienne une pression pour lui.

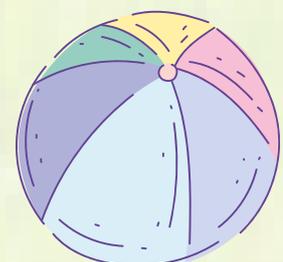
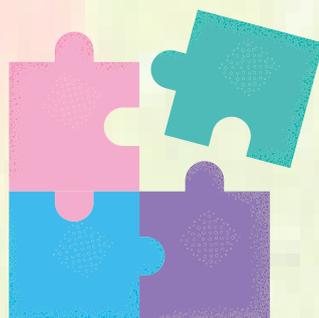
Un jeu doit rester un jeu. S'il préfère s'amuser avec ses blocs de construction, il ne faut pas le forcer à utiliser d'autres jouets. Chacun suit son rythme.

C'est quand il ira à l'école, un environnement dédié à cet effet, qu'il renforcera ses premiers apprentissages. **Il faut que cela reste ludique.** C'est le meilleur moyen pour qu'il retienne les nouvelles informations.

Les enfants peuvent apprendre énormément en jouant.

En tant que parent, il est également important de passer du temps avec votre petit pour que le moment du jeu soit l'occasion de renforcer vos liens dans un contexte ludique. Sans vous en rendre compte, vous participerez à son éducation.

Des moments agréables qui aideront votre enfant à conserver ce qu'il apprend et développer une attitude positive envers l'apprentissage.



Dossier du mois :

Les aides financières

Que vous soyez Assistante Maternelle nouvellement agréée ou Assistante Maternelle en activité depuis quelques temps, il existe différentes aides auxquelles vous pouvez prétendre.

ATTENTION, la liste qui suit n'est pas exhaustive.

1. La Prime d'installation des Assistantes Maternelles

La CAF octroie à toutes les **nouvelles Assistantes Maternelles**, une **prime d'installation**. Cela leur permettra d'acquérir tout le matériel d'accueil et de puériculture dont elles ont nécessairement besoin pour exercer leur activité.

Le montant de cette prime d'installation s'élève à 300 €. Elle peut aller jusqu'à 600 € sur certains secteurs moins "riches" ou dont l'offre d'accueil est en deçà de la moyenne du département.

Si vous êtes libres de la façon dont vous choisirez de dépenser cette prime, vous devez néanmoins répondre à certaines exigences pour l'obtenir, comme notamment :

- avoir suivi la formation initiale de 60h,
- avoir travaillé au moins 2 mois (vous devrez ainsi, avancer l'argent pour acquérir votre matériel pendant ces 2 mois avant d'en être remboursé),
- vous engager à exercer le métier d'Assistante Maternelle durant au moins 3 ans (dans la plupart des départements),
- être inscrit(e) sur "mon-enfant.fr",
- signer une charte d'engagement réciproque,
- respecter le plafond Pajemploi,
- être référencé(e) auprès d'un RPE.

2. Le prêt à l'amélioration du lieu d'accueil

En effet, si votre lieu d'accueil nécessite quelques **travaux afin de garantir la sécurité des enfants** et/ou **améliorer le confort et la qualité de l'accueil**, alors, vous pouvez solliciter le **prêt d'amélioration de l'habitat** proposé par la CAF.

Ce prêt peut, dans la limite de 10 000€, représenter jusqu'à 80% de vos dépenses d'amélioration de l'habitat. Il est **remboursable sur 10 ans** et la première des 120 mensualités n'est à rembourser que 6 mois après le versement du prêt.

Pour en faire la demande, rendez-vous simplement sur le site de la CAF de votre département afin d'y remplir le **formulaire de demande de prêt d'amélioration de l'habitation "assistante maternelle"**.

Enfin, notez qu'un **délai d'environ 3 mois** est en général nécessaire avant d'obtenir une réponse de la CAF.

3. L'aide à l'installation

Celle-ci est octroyée par l'IRCEM, toujours dans le but de vous aider à **financer** les divers **équipements nécessaires au démarrage de votre activité professionnelle**, mais pas que !

En effet, cette aide peut également vous permettre de développer votre activité au fil de l'eau puisque vous pouvez **aussi** y prétendre bien **après votre installation**.

Pour l'obtenir, vous devrez donc solliciter l'**aide à l'installation de l'IRCEM** dans les **6 mois** suivants l'obtention de votre agrément ou suivant son renouvellement.

Par ailleurs, il vous sera demandé de justifier que vous avez déjà bien exercé durant **3 mois consécutifs** dans l'emploi de la famille.

Enfin, notez tout de même que l'obtention de cette aide financière pour les Assistantes Maternelles est soumise à certaines **conditions de ressources**.

4. D'autres aides de l'IRCEM Prévoyance

Vous êtes salarié du secteur de l'emploi à domicile. Vous pouvez bénéficier des aides mises en place par le fonds d'Action sociale IRCEM Prévoyance. Elles vous permettent de faire face à des difficultés passagères et participent à votre bien-être.

Ces aides sont soumises à des conditions de ressources. Elles vous seront octroyées après étude et acceptation de votre dossier.

Pour les salariés

IRCEM Prévoyance peut vous aider dans les domaines suivants :

- Santé : financement des frais de santé liés aux risques professionnels, aide à l'achat d'un vélo électrique
- Aides d'urgence : aide exceptionnelle, aide à l'entrée dans un nouveau logement, aide en cas de sinistre
- Fracture numérique : aide à la prise en main de l'outil informatique, aide à l'achat d'équipements informatiques
- Emploi : financement des équipements nécessaires à l'exercice de votre métier que vous soyez Assistante Maternelle ou salarié du particulier employeur. Et spécifiquement pour les Assistantes Maternelles : financement des travaux d'aménagement de votre domicile pour exercer votre métier (travaux recommandés par la PMI)

A noter : si vous remplissez les conditions pour obtenir cette aide, une enveloppe de 500 € vous sera attribuée.

Vous pourrez l'utiliser librement pendant une période de 5 ans sans réaliser de nouvelles démarches.

Pour les salariés et/ou leurs enfants

IRCEM Prévoyance vous accompagne ainsi que vos enfants fiscalement à charge dans les domaines suivants :

- Handicap : financement des dépenses spécifiques liées au handicap, financement des frais de santé liés au handicap
- Prévention santé : aide à la pratique d'une activité physique et aide aux frais de nutritionniste ou diététicien
- Aide exceptionnelle pour les orphelins
- Aides aux familles monoparentales : frais de garde, frais d'accompagnement scolaire, travaux ménagers CESU, aide aux loisirs
- Accompagnement scolaire : vos enfants peuvent bénéficier d'un accompagnement pour leur orientation scolaire : [découvrez Futurness](#)

Comment bénéficier d'une aide ?

Pour bénéficier d'une aide, il vous suffit de réaliser le diagnostic social sur le site de l'IRCEM.

Vous pouvez également contacter IRCEM Plus, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 au **0 980 980 990** (appel non surtaxé).

5. Un exemple : des aides pour accueillir les enfants de parents militaires

Le Ministère de la Défense, en mettant en place cette aide, a voulu leur faciliter la vie, en incitant les Assistantes Maternelles à exercer leur profession au profit d'enfants bénéficiaires de l'action sociale des Armées, âgés de moins de 6 ans.

Comment bénéficier de cette aide de l'armée en tant qu'Assistante Maternelle ?

Première étape : vous devez, en tant qu'Assistante Maternelle, vous engager, au travers de la signature d'une convention avec le Ministère des Armées, à :

- Accueillir à votre domicile, des enfants de moins de 6 ans, fils ou fille de militaire et bénéficiaire de l'ASA (Action Sociale des Armées)
- Justifier d'un agrément d'Assistante Maternelle en cours de validité (attention à bien prévenir l'Armée lors de son renouvellement)
- Maintenir, pendant la durée de la convention et pour les heures d'accueil effectuées dans la limite de 45 heures par semaine (hors heures majorées), le **montant de salaire mentionné dans la convention** (salaire BRUT). Autrement dit, vous ne devez pas augmenter votre tarif brut horaire pendant toute la durée de la convention (sauf s'il en vient à être inférieur au salaire minimum légal en vigueur pour une Assistante Maternelle)
- Accepter que vos coordonnées soient communiquées par le Ministère des Armées aux parents militaires en recherche de solution de garde

- Accepter d'être sollicité(e) pour **accueillir des enfants pendant des horaires particuliers : la nuit** (du lundi au vendredi de 19h à 7h), **les week-ends et les jours fériés ...**

Deuxième étape : une fois cette convention signée de votre côté et du côté de l'Armée, **signalez l'accueil d'un nouvel enfant de militaire à chaque fois que vous signerez un nouveau contrat de ce type.**

Après 6 mois de contrat, l'Armée vous versera l'aide tous les 6 mois pour les mois échus, sur la base des fiches de paie des 6 derniers mois que vous leur enverrez.

Vous recevrez en retour, une prime en fonction des heures d'accueil effectuées et au barème en vigueur.



Les actus



MATINÉE JEUX DE SOCIÉTÉ PARENTS/ENFANTS AU LAEP

Le mercredi 8 novembre de 9h à 12h dans les locaux du RPE à Etueffont, une matinée jeux de société parents/enfants sera proposée par les services de la médiathèque et de la petite enfance. Cette matinée est gratuite et ouverte au public sans inscription (enfants jusqu'à 6 ans).

CONFÉRENCE SUR LES ÉMOTIONS

Le mardi 21 novembre à 18h30 à l'EISCAE (Etueffont) aura lieu une conférence animée par Créor Conseil sur la thématique : "les émotions : pourquoi et comment les prendre en compte ?"



INTERVENTION SUR SNOEZELLEN

Le mardi 5 décembre à 18h30 à l'EISCAE (Etueffont) aura lieu une réunion d'informations animée par Solène Terliska (Pôle Ressources Handicap) sur la thématique : "Snoezelen : qu'est-ce que ça veut dire ?"

FÊTE DE L'HIVER

Le Pôle Petite Enfance la CCVS organisera sa traditionnelle Fête de l'hiver, **vendredi 15 décembre de 17h30 à 19h30 à l'EISCAE** (Etueffont).

Au programme : ateliers éducatifs et culinaires.



FORMATIONS A VENIR

Prochaines formations organisées par le RPE et pour lesquelles il est encore possible de s'inscrire :

- le **20 janvier 2024 et le 03 février 2024 à Etueffont** (locaux de la CCVS) : "comprendre pour mieux accompagner les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant."
- le **09 mars 2024 à Etueffont** (locaux CCVS) : "recyclage SST"

PETITS YEUX PETITES OREILLES (PYPO)

Prochaine séance de PYPO le **30 novembre prochain à la médiathèque de Giromagny**.

ATTENTION : INSCRIPTION OBLIGATOIRE



Retour sur

Les nouveaux ateliers du vendredi matin

Depuis la rentrée de septembre, un nouvel atelier du RPE a ouvert le vendredi matin entre 9h et 11h à Etueffont.

Nous avons voulu que cet atelier soit "différent" des autres temps hebdomadaires, en mettant l'accent sur des thématiques spécifiques.

Ainsi, vous avez déjà pu participer à des ateliers de danse, des interventions sur le handicap ou encore des ateliers culinaires ...

De belles animations sont déjà d'ores et déjà en construction ... pour 2024 !

Merci à toutes pour votre participation !



Les séances de yoga

Comme l'année dernière, des séances de yoga animées par "Boutons d'or" vous ont été proposées par le RPE. Deux matinées ont eu lieu à Giromagny et deux matinées à Rougemont-le-Château. Au total, 9 assistantes maternelles ainsi que les enfants qu'elles accueillent ont pu participer à ces séances.



L'intervention du pressoir et semaine du goût

Le mardi 6 octobre, une bénévole du pressoir d'Etueffont est venue nous rendre visite au RPE pour proposer aux enfants un atelier autour de la pomme.

Au programme : découverte du fruit, fabrication de jus de pomme et dégustation.

La semaine du goût s'est prolongée par d'autres ateliers sur la découverte des saveurs : marguerite des saveurs, bouteilles d'eau sensorielles ou encore peinture tampon avec des pommes de terre.



Boules de Noël



L'approche de Noël est pleine de féerie. On écoute des chants de Noël, on cuisine de délicieux biscuits, on bricole ... Parmi les nombreuses activités de Noël, nous vous proposons de faire de jolies boules à accrocher dans le sapin.

Matériel :

- Feuilles à plastifier
- Plastifieuse
- Boules de tailles différentes
- Paillettes, étoiles, sequins ...
- Ruban, ficelle ou laine

Réalisation :

Ouvrir les feuilles à plastifier, poser les boules dessus et laisser la créativité des enfants opérer.

Une fois les boules bien décorées, refermer les feuilles à plastifier et direction la plastifieuse.

Il ne vous reste plus qu'à découper les contours et à accrocher un ruban, de la ficelle ou un morceau de laine pour les suspendre dans le sapin.

LE COIN DES P'TITS GOURMANDS

BÛCHE DE NOËL

Ingrédients :

- 150 gr de chocolat noir (52% de cacao)
- 200 gr de crème liquide entière (135 gr + 65 gr)
- 75 gr de sucre glace
- 70 gr de poudre d'amande
- 2 gros œufs
- 25 gr de farine
- 60 gr de blancs d'œufs
- 12 gr de sucre en poudre



Préparation de la recette :

Pour la chantilly chocolat :

1. Mettez le bol et le fouet au réfrigérateur (idéalement la crème fraîche liquide doit rester 1 nuit au réfrigérateur).
2. Faites fondre le chocolat au bain marie.
3. Faites chauffer la crème.
4. Versez la crème sur le chocolat en trois fois et mélanger entre chaque.
5. Battez les 135 gr de crème restante en chantilly (avec le fouet et le bol froid).
6. Incorporez délicatement la chantilly à la ganache (la ganache ne doit pas être trop chaude pour ne pas faire fondre la chantilly).
7. Réservez au frais dans une poche à douille.

Pour les biscuits :

1. Pendant ce temps, dans un saladier, mélangez le sucre et la poudre d'amande.
2. Dans un bol, fouettez les œufs.
3. Ajoutez le sucre et la poudre d'amande. Fouettez longuement pour avoir un ruban.
4. Incorporez la farine tamisée.
5. Battez les blancs d'œufs en neige puis meringuez-les avec le sucre en poudre.
6. Ajoutez-les délicatement à la préparation à l'aide d'une spatule souple.
7. Versez la pâte sur une plaque de silicone (il ne faut pas qu'elle dépasse 1 cm).
8. Faites cuire 8 à 10 minutes dans le four préchauffé à 180°C.

Montage :

1. Utilisez des cercles de 6,5 cm pour découper les biscuits.
2. Réalisez les sucettes avec au centre la chantilly chocolat et laissez prendre au réfrigérateur à plat, minimum 12 heures.
3. Au moment de servir, décorez le tour avec des Smarties.

Bon appétit !!

LA P'TITE HISTOIRE

Les amis du Père Noël

Agnès de Lestrade

Cette année, le Père Noël est très fier. Il a fait une bonne affaire en achetant un minibus pour distribuer les jouets. Quelle astuce !!

Le soir de Noël, il fait le tour du village, histoire de voir si son moteur est à la hauteur. Sur la route, il croise son ami le fantôme.

-Dis-moi, Père Noël, ton bus va très vite ! Peux-tu me déposer chez moi ? Je t'offrirai un thé à la fraise des bois.
-Volontiers, cher fantôme, dit le Père Noël.

Un peu plus loin sur le chemin, le Père-Noël croise son ami le vampire.

-J'ai très mal aux dents. M'emmènerais-tu chez le dentiste, si tu en as le temps ?

-Volontiers, dis le Père Noël. De toute façon, avec mon nouveau minibus, je serai sur Terre en un éclair .

Sur la place du village, le Père Noël croise son ami le dragon.

-Puisque tu as autant de place, pourrais-je monter avec toi ? Je t'offrirai une part de tarte avec une boule de glace.

-Mais bien sûr cher dragon, dit le Père Noël.

Un peu plus loin, sur la route, le Père Noël croise sa copine la sorcière.

-Mon balai est cassé. Puis-je monter avec tous mes paquets ?

-J'ai tout mon temps, profite-en, dis le Père Noël.

Bientôt, minuit sonne au clocher de l'église. Et le Père Noël n'a pas vu l'heure passer.

-Oh la la !! Quel malheur !! s'exclame-t-il. Je n'aurai jamais de distribuer leurs jouets à tous les enfants !

-Ne t'inquiète pas, on va t'aider ! dit le fantôme.

-Pas question de te laisser tomber ! dit le vampire.

-Les amis, c'est fait pour ça, dit le dragon.

-Avec ma baguette magique, on ira plus vite, dit la sorcière.

Voilà pourquoi, la nuit de Noël, il vaut mieux dormir sur ses deux oreilles pour ne pas croiser devant la cheminée un fantôme, un vampire, un dragon ou une sorcière ... les drôles d'amis du Père Noël !



A toi de colorier !!

